

## CONSEIL D'ÉCOLE DU LUNDI 8 MARS 2019 (18h30 – 20h30)

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE CAMILLE CLAUDEL, 7 rue de la Mairie 35580 LASSY

<u>Personnes présentes :</u>	
<u>Enseignantes</u> <ul style="list-style-type: none"><li>Mme DESERT Hélène en CM2</li><li>Mme TESSIER Emmanuelle en CM1/CM2</li><li>Mme L'HEVEDER Isabelle en CE2/CM1</li><li>Mme MEIGNEN-RICHARD Christine en CE1/CE2</li><li>Mme LE PICARD Céline en CP/ CE1</li><li>Mme ROUGE Alexandra en CP</li><li>Mme BEBIN Céline en MS/GS (Lu, Ma), PS/GS (Je)</li><li>Mme GUIHARD Isabelle en MS/GS et directrice</li><li>Mme GINGUENE-REGNAULT Sabrina en PS/GS (L, Ma, Ve.)</li><li>Mme AUGER Laura en PS/MS</li></ul> ATSEM et Agents du périscolaire : <ul style="list-style-type: none"><li>Mme KERMORGANT Martine</li><li>Mme MICAULT Peggy</li></ul>	<u>Représentants de parents d'élèves</u> <ul style="list-style-type: none"><li>Mme CARRILLO Servanne</li><li>Mme STIRCHLER Valérie</li><li>Mme FOURNIER Carole</li><li>Mme LECOUF-HUBLART Delphine</li><li>M. KIMMERLE Romain</li><li>Mme CHARPENTIER Nathalie</li></ul> <u>Mairie</u> <ul style="list-style-type: none"><li>M. CHENECHAL, Maire de Lassy</li><li>M. BOURDEVERRE, adjoint aux affaires scolaires et périscolaires</li></ul>
<u>Personnes excusées :</u>	<u>Secrétaires du 2<sup>ème</sup> conseil d'école :</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>Mme CANEROT Catherine, Inspectrice de l'Éducation Nationale</li></ul>	Mme DESERT Hélène, enseignante Mme FOURNIER Carole, parent élu

- APPROBATION du PV du Conseil d'école du 6 novembre 2018.**

Le PV du dernier Conseil d'école du 6 novembre 2018 est approuvé.

- TEMPS PERI-SCOLAIRES**

Bilan Commission cantine : Les 3 élèves délégués de l'école ont participé à une réunion avec M. Bourdeverre, Mme Guihard et le cuisinier en janvier. Ils ont pu à cette occasion faire remonter toutes les questions de l'ensemble des élèves de l'école. Des réponses ont été apportées pour chacune des questions, réponses expliquant l'impossibilité de certaines demandes ou réponses avec recherche de propositions pour faire évoluer certaines situations. Le cuisinier a pris le temps de répondre à toutes les interrogations des élèves. Tous les adultes ont été à l'écoute des propositions faites par les enfants.

Par ailleurs, une rencontre a eu lieu entre les parents élus et M. Bourdeverre le 28 janvier. A cette occasion, il a été évoqué le projet de la Mairie de recruter une personne en Service Civique à partir de septembre 2019, personne qui interviendrait sur les temps périscolaires. C'est à l'étude pour le moment et cette question sera soumise au conseil municipal. Cela dit, Mr Bourdeverre souligne que l'embauche d'un Service Civique est compliqué. Les candidats potentiels arrivent avec un projet et il faut intégrer ce projet et faire accompagner la personne par un tuteur. Il est aussi envisagé par la Mairie la formation du personnel municipal sur la « *gestion d'un groupe difficile en milieu scolaire et cantine* ».

Durant cette rencontre, différents points ont été abordés au sujet de la cantine (choix des places des enfants sur les tables à la cantine, isolement des enfants perturbateurs, système de communication vers les parents en cas de comportement inadéquat et notamment un mot passant par les cahiers des enfants, partage des repas avec des personnes à la retraite, ...)

Evolution du dispositif de communication auprès des parents : Avant, avertissement des parents au bout de 3 croix.

Désormais, Mr Bourdeverre a décidé d'informer les familles concernées de manière systématique dès le premier signalement de problème de comportements. L'école a accepté de faire passer les mots par les cahiers de liaison des enfants.

### Projets envisagés pour l'accueil à la garderie ( question des parents )

Il a été demandé aux ATSEM de faire un accueil à la porte. Les ATSEM s'adaptent en fonction de l'enfant. Il est proposé aux parents de demander un accueil personnalisé car certains parents souhaiteraient une plus forte présence des ATSEM auprès des enfants notamment des plus jeunes. Les ATSEM présentes précisent que le temps d'accueil est compliqué tant que les parents sont présents. Les parents qui ont besoin d'être davantage accompagnés sur le temps d'accueil de garderie sont invités à se manifester auprès des services périscolaires.

### Interrogation des parents sur l'augmentation du personnel périscolaire en cas d'augmentation significative du nombre d'élèves à l'école.

Mme Guihard annonce que pour l'an prochain, le nombre d'élèves dans l'école est sensiblement stable en fonction des prévisions d'effectifs. Elle émet le problème du couchage des enfants de PS à la sieste après la cantine. Cette année, c'est Mme Kermorgant qui s'en occupait et elle estime difficile le fait d'être seule durant ce moment, surtout en début d'année. Or, l'an prochain s'annonce une plus grosse cohorte de PS que cette année (27 sûrs pour le moment, 29 annoncés sur les prévisions d'effectifs). Il semble nécessaire d'être 2 durant ce moment de préparation à la sieste.

Les enseignantes de maternelle estiment possible d'aider l'ATSEM entre 13h20 et 13h30 mais elles doivent être en classe à 13h30 impérativement en alternance car une des enseignantes accueillent au portail les élèves de MS et GS. De plus, la majorité des élèves mangent à la cantine et sont donc couchés dès 13h de septembre à avril.

- **BILAN des PROJETS en cours:**

Les projets énoncés lors du 1<sup>er</sup> Conseil d'école et liés au Projet d'école suivent leurs cours.

**En ce qui concerne l'axe 1 :** La semaine de la Presse aura lieu du 18 au 23 mars. Mme Meignen-Richard y a inscrit la classe de CE1/CE2. Elle y participe depuis quelques années : les élèves découvrent la presse et le métier de journalisme. Le thème de l'année est l'information sans frontière. L'antenne Radio-Laser de Guichen interviendra dans la classe dans ce cadre.

Il n'y aura pas de journal école sous format papier cette année. Le site-internet de l'école commence à regrouper des articles. Toutes les classes accueilleront les professionnels dans le cadre de littéralouest courant mars (coût : 125€ par classe). Les élèves ont lu des livres et voté pour leur préféré. Toutes les classes vont avoir la visite d'un auteur ou d'un illustrateur courant mars. Le projet des Incorruptibles continue avec la médiathèque.

**En ce qui concerne le parcours artistique et culturel:** Le spectacle de cycle 1 a eu lieu à Noël. Une journée anglaise est prévue le mardi 2 avril en collaboration avec le cuisinier de Lassy qui prépare un petit déjeuner anglais pour les élèves à partir du CE2. Les élèves seront invités à venir à l'école en uniforme.

Le projet musique continue avec les 4 classes concernées. La date du lundi 25 mars a été retenue pour le carnaval. A cette occasion, chaque classe fera une prestation devant les autres élèves sur la cour et pendant le défilé (si le temps le permet). Le projet a été monté par Mmes Meignen Richard et Rouget. Les enseignantes sont très satisfaites de cette intervention dans laquelle les enfants s'impliquent beaucoup.

Les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 participeront au festival du film d'animation le mardi 23 avril au TNB à Rennes (courts-métrages et ateliers de création sonore). Les classes de CM1 et CM1/CM2 sont en attente de la confirmation de leur réservation pour ce même festival du film d'animation (courts-métrages).

**En ce qui concerne le parcours citoyen:** En ce qui concerne le permis piéton, le travail est en cours avec les enseignantes. M. Quenouillère, gendarme référent de Guichen viendra faire passer les tests en aux CE2 en fin d'année.

### **PISCINE :**

Les séances piscine ont commencé. Suite à un manque de parents agréés, l'école a relancé les parents de toutes les classes concernées. 3 parents sont allés passer l'agrément et 1 autre est allé le 7 mars. Les parents agréés n'ont pas à le repasser, sauf si leur agrément n'a pas été renouvelé depuis plusieurs années. La directrice demande tous les ans le renouvellement des parents agréés qui ont encore des enfants à l'école. Nous ne manquons plus de parents agréés pour le moment. Une dernière session d'agrément aura lieu le 20 juin. Nous relancerons les parents de GS essentiellement à ce moment-là.

La Mairie paie le transport pour les 17 séances de la piscine (112 € par séances soit 1900 € au total, voyages Bourrée). Il faut aussi savoir que l'adhésion et les entrées à la piscine représentent un coût qui est pris sur le budget élève que la Mairie attribue à l'école. (L'an passé : 3 460 €)

Monsieur Bourdeverre précise que le SIGEP va être dissout et que la piscine sera gérée par l'intercommunalité. Au niveau tarif et organisation, on est tranquille encore pour l'année 2019-2020. Incertitude en revanche pour l'année 2020-2021.

Les plannings devraient être refaits en mars pour l'an prochain.

- **Prévisions rentrée 2019 :**

L'école garde la 9<sup>ème</sup> classe l'an prochain. 36 élèves de CM2 partiront au collège, ce qui représente une grosse cohorte. La directrice a noté 29 PS à venir dans les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre. A ce jour, 27 se sont déjà manifestés (24 déjà inscrits et 3 fratries). La directrice a aussi mentionné la possibilité d'accueillir 6TPS dans les prévisions. Le nombre total dans les prévisions d'effectifs étaient de 217, TPS compris. Pour l'instant, 4 enfants seraient susceptibles de partir pour cause déménagement non programmé dans les effectifs, mais il y a déjà 2 enfants non prévus en élémentaire inscrits. Donc le reste des effectifs semblent pouvoir être stables.

La répartition des classes n'est pas fixée, mais il y a de fortes chances qu'une GS/CP soit créée l'an prochain. En effet, il y a en prévision pour l'an prochain actuellement 34 CE1 et 24 CP qui seront à répartir probablement en 1 classe de CE1, une classe de CP/CE1 et une classe de CP avec des GS. Aussi, Mme Guihard interroge la Mairie sur la possibilité d'avoir une ATSEM dans cette classe le matin, ce qui serait indispensable pour de bonnes conditions d'apprentissage pour les GS.

La mairie dit qu'elle avisera le moment venu.

- **ACCUEIL des PS et TPS :**

7 TPS ont été inscrits cette année. 1 TPS est arrivé le 25 février. Les 6 autres arriveront fin avril. Ils seront répartis dans les 2 classes qui accueillent des PS avec des modalités d'accueil différentes selon les jours. De ce fait, les effectifs des classes seront de 26 ou 27 selon les jours le matin en PS/MS et PS/GS.

La loi a été votée en février sur l'instruction obligatoire à 3 ans. Cette loi va se répercuter sur les classes à partir la rentrée de septembre 2019.

En ce qui concerne les futurs PS en septembre, des ½ matinées d'accueil en présence des parents seront organisées à partir du mois de mai comme l'an passé. Les représentants d'élèves souhaitent participer à cet accueil.

### **SECURITE et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)**

L'école a effectué un exercice PPMS « Risques Majeurs le mardi 5 février qui s'est bien déroulé.

Des exercices incendie sont prévues dans les périodes à venir.

La Mairie a commencé à faire des devis sur des systèmes d'alarme : c'est en cours précise M. Bourdeverre. Un spécialiste est venu le 7 mars et la mairie attend le retour de cette entreprise.

- **SORTIES SCOLAIRES :**

4 classes (CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2) iront à la foire-exposition de Rennes les 28 et 29 mars prochain. Les activités USEP devraient commencer bientôt, notamment par le bal breton le 21 mai prochain.

Les petits tours pédestres auront lieu en mai/juin. Les dates ne sont pas définitivement fixées.

Les 3 classes de cycle 1 iront au jardin de Brocéliande le 16 mai.

Les CP et CP/CE1 iront voir un spectacle dans le cadre des petits lézards à Bourg des Comptes le 29 mars. Il est aussi prévu une sortie à l'écomusée de la Bintinais fin avril et une visite d'une classe à l'ancienne à Rennes.

Les classes de CM1/CM2 et CM2 iront au concert à l'UBU le lundi 1er avril.

Classe de mer l'an prochain : Mme Désert n'a pas encore pris de décision.

- **RESPECT DU CALENDRIER SCOLAIRE :**

Mme Guihard rappelle qu'il est important de respecter le calendrier scolaire, et donc les temps de vacances qui y sont mentionnés. Elle constate qu'un certain nombre de familles partent en vacances sur le temps scolaire. Elle rappelle que pour un départ d'une semaine pour convenances personnelles, il est nécessaire d'adresser un courrier à l'école. Mme Guihard transmet ce courrier à Mme l'Inspectrice. Elle rappelle également que lorsqu'un parent retire ses enfants de l'école pour des convenances personnelles, le parent est responsable de l'Instruction de son enfant sur ce temps et que les enseignantes ne fournissent pas le travail en amont.

Les enseignantes précisent que cela perturbe le fonctionnement de la classe et des apprentissages. L'équipe enseignante déplore que ces départs en vacances sur le temps scolaire se multiplient ces dernières années.

- **BUDGET Mairie et INVESTISSEMENT/INFORMATIQUE :**

La Mairie reconduira les budgets pour l'école en 2019. Les budgets ne sont pas encore votés mais seront reconduits à l'identique pour 2019-2020. L'école souhaite faire part de quelques besoins qui ont déjà été évoqués, mais n'ont pas encore été résolus.

L'ordinateur fixe de la salle des maîtres donne des signes de fatigue. Il serait souhaitable qu'il soit changé.

Les enseignantes de la maternelle souhaitent avoir PUBLISHER sur leurs ordinateurs depuis plusieurs années, logiciel très adapté pour la création d'outils en maternelle et demandent l'achat d'une licence multi-postes

et l'installation sur les ordinateurs portables des classes maternelles ainsi que sur l'ordinateur de la salle des maîtres. La mairie va étudier la question.

Les classes élémentaires travaillent toutes avec un TBI et se posent la question de l'entretien de ceux-ci quand les ampoules des TBI seront à changer. Mr Le maire précise qu'il y a un contrat de maintenance avec Micro C et que cela ne pose pas de problème. Il y aura un budget pour cela.

Où en sont les devis pour les enceintes des TBI ? La mairie a oublié : les devis n'ont pas été réalisés pour le moment.

Par ailleurs, Mme Guihard soulève le souci de la maintenance du matériel informatique. Les soucis ne sont pas fréquents, mais perturbent tout de suite la qualité des enseignements lorsqu'ils ne sont pas résolus rapidement. (jonction ordinateurs/imprimantes, plantage d'ordinateurs, accès-internet...). Mr le maire précise qu'il y a un contrat de maintenance avec Comète informatique et dit de se tourner vers la Mairie pour faire une demande.

Investissement en matériel : Le nombre de PS augmentant, il sera nécessaire d'acheter quelques lits superposables en maternelle de manière à pouvoir faire dormir les PS dans la même salle de sieste l'an prochain. Les enseignantes souhaitent être associées au choix des lits.

- **QUESTIONS DE PARENTS**

Délai pour prévenir les parents lors d'une sortie scolaire : Les enseignants font du mieux qu'elles peuvent pour prévenir. Parfois, lorsqu'un délai est court, c'est qu'il y a eu des contraintes autres qui n'ont pas permis de demander aux parents au préalable.

La gestion des élèves remuants : réponse de Mme Ginguené : En maternelle, les élèves ont besoin de bouger. Cela fait partie du travail des enseignantes qui sont formées pour gérer des élèves remuant voire atypiques. En élémentaire : dans le cas des enfants à profil atypique, l'école est à l'écoute des divers professionnels qui suivent les enfants pour les équiper (galette sensorielle, boule anti-stress) en fonction de leurs besoins et de leurs difficultés.

Rappel date proposée pour le prochain conseil d'école : lundi 24 juin

Les secrétaires de séance, Mme Désert Hélène et Madame Carole Fournier

La directrice, Mme Guihard Isabelle